



AVIS IMPORTANT

LE RAMASSAGE DE VOS DÉCHÈTS ÉVOLUE A PARTIR DU 1ER JANVIER 2025

Au regard des ramassages constatés grâce aux puces équipant les bacs, il apparait une baisse significative des tonnages depuis la mise en place de la TEOMI (Taxe Enlèvement Ordures ménagères Incitative) depuis 8 ans, seulement 16% des bacs OM des particuliers sont présentés à la collecte chaque semaine.

Tout en restant sur le forfait de 18 levées annuelles, pour les poubelles marrons (ordures ménagères), le camion passera tous les 15 jours.

En revanche, grâce aux bons gestes de tri le bac jaune (emballages, papier, cartons ...) lui déborde. Il est donc opportun d'inverser le déroulement du ramassage.

Pour les poubelles jaunes, le camion passera toutes les semaines dans un objectif environnemental pour un meilleur recyclage, impliquant un changement majeur des tournées sur l'ensemble du territoire des 36 communes.

A noter que vous disposez de rouleaux de sacs rouges en mairie en cas de période estivale ou fêtes de fin d'année qui génèrent un volume supplémentaire de déchets (OM).

Vous remerciant par avance, pour votre implication.

COMMUNE DE CHAMPMOTTEUX





